**Formation Dijon - mardi 19 novembre 2013**

**Le projet technologique**

**Objectifs**

* développer l’autonomie, la motivation, les compétences numériques, sociales, civiques, l’esprit d’initiative et l’esprit d’entreprise (le projet technologique ne doit donc pas avoir pour point d’ancrage le lycée)
* Mobiliser des connaissances en biologie, ST2S, géographie… et leur utilisation transversale.

**Quand ?**

Le projet technologique devra être présenté assez tôt dans l’année aux élèves afin qu’ils puissent y réfléchir et commencer à chercher des pistes (projets sur internet, dans des structures…).

Pourquoi pas en fin de première ?

**Horaires**

* Méthodologie / pôle thématique : 40h
  + Séance de présentation en début d’année
  + Quelques séances avant les vacances de Noël
  + Autres séances principalement entre janvier et avril
* Biologie : 10h
* Temps personnel des élèves

**Constitution des groupes de travail**

Le projet technologique doit être mené en groupe de 3 à 5 élèves (idéal : 4 élèves)

**Pistes de recherche de projets**

* Plusieurs groupes peuvent travailler sur un même projet, mais leur travail devra s’axer différemment.
* L’institution scolaire ne doit pas être le lieu de diagnostic ou de conception : l’institution de référence doit être un organisme sanitaire et/ou social.
* Exclure les projets individuels et les projets de service

**Support pour aider à l’évaluation de l’autonomie et de l’implication sur l’année** : cahier de bord par exemple

**Supports pour aider les élèves à auto-évaluer leur dossier, leur oral**

* grilles d’auto-évaluation entre pairs pour l’oral
* grille auto-évaluation (existerait sur l’académie de Besançon ?)

**Réalisation d’un projet ?**

Qu’il s’agisse du choix n°1 ou n°2, les élèves ne sont pas dans la réalisation concrète d’un projet.

Hormis le diagnostic dans le choix n°2, aucune activité/action ne doit être menée, et au cas où elle le serait, cela doit relever de la volonté personnelle de l’élève, sur son temps personnel et ne doit en aucun cas être mentionnée dans le dossier écrit ou lors de l’oral. Cependant les élèves utilisent la démarche d’étude pour pouvoir analyser tout ou partie du projet.

**Professeurs : rôle d’accompagnement**

Les projets seront validés par les professeurs de ST2S.

Les professeurs encadrant le projet technologique ont un rôle d’accompagnement.

**Professeurs de biologie**

Les professeurs de biologie interviendront sur une dizaine d’heures (heures comptabilisées dans leur progression).

Ils seront inclus dans le projet technologique dès la présentation de celui-ci aux élèves et seront tenus informés des projets choisis par les élèves (par consultation du cahier de bord ou échanges avec les professeurs de ST2S).

Leurs séances consacrées au projet technologique interviendront plus tard dans l’année.

Voici leurs interventions possibles :

* « Entretiens » : le groupe d’élèves exposera oralement son projet.

Grâce à son regard extérieur (« candide »), le professeur de biologie vérifiera la logique de la démarche, la structure de la réflexion, la présence des différentes étapes de la démarche. Suite à cette présentation, il pourra conseiller/guider les élèves (lacunes, défauts, compléments à apporter, conseils sur l’attitude à l’oral…).

Il serait intéressant qu’un bilan rapide soit noté sur le cahier de bord afin qu’il y ait une trace du suivi (en vue de l’évaluation finale sur la conduite du projet).

Durant ces temps, les autres élèves de la classe seront en autonomie (salle informatique, sortie sur le terrain…)

* Soutien à la conception de l’outil numérique qui sera utilisé lors de la soutenance (conseils, accompagnement).

**Choix 1 : Analyse de tout ou partie d’un projet**

Le projet doit obligatoirement être porté par une structure sanitaire et/ou sociale (exclusion de tous les établissements scolaires).

Le projet peut être terminé ou en cours de réalisation par la structure. Dans le second cas, les élèves analyseront le début du projet, mais ils doivent se renseigner sur l’évaluation prévue.

Pour analyser le projet, les élèves seront amenés à prendre contact avec la structure, le comité de pilotage, se renseigner sur les différents contextes…

**Axes d’analyse possibles :**

* L’organisation / la structure
* Le contexte du projet : économique, politique, géographique…
* Le diagnostic (outils utilisés, exploitation, lieu...)

*Exemple de travail autour du diagnostic : si celui-ci est absent dans la démarche de projet étudiée, les élèves peuvent expliquer ce qui aurait pu être fait mais sans le concevoir.*

* La fiabilité
* Le partenariat
* Les rôles des acteurs, leurs relations, leurs modes de communication
* L’évaluation (outils utilisés, indicateurs pertinents, analyse des résultats…)
* La valorisation du projet, les stratégies de communication autour du projet
* La remédiation
* Les outils utilisés (utilité par rapport à la démarche, conception, exploitation, diffusion, autres outils possibles…)

Aucun outil concernant le projet n’est à construire, les élèves doivent uniquement être capables de les proposer et de les justifier, d’expliquer ce qui pourrait être fait pour compléter le projet. Par contre les élèves peuvent construire des outils pour mieux analyser tout ou partie de la démarche de projet.

**A éviter :**

* L’exposé (reprise des cours de biologie, ST2S…) : il faut présenter une démarche
* La description sans analyse : les élèves doivent « décortiquer » chaque partie du projet et les mettre en lien afin de montrer la cohérence de l’ensemble ; par exemple le lien entre les besoins/objectifs, objectifs/actions…
* Une analyse trop restreinte (un seul aspect du projet par exemple)
* Trop détailler l’aspect financier (ce qui est important c’est de repérer les logiques partenariales en lien avec les financements.

**Choix 2 : Conception d’un projet**

L’orientation du choix n°2 du projet technologique peut partir de questionnement autour d’un thème, d’un public, d’un lieu.

Ne pas choisir de projet trop ambitieux.

Attention dans le choix des structures (valeurs, éthique…).

Penser à informer la structure de l’enquête (rôle des élèves, intervention du lycée, chef des travaux…)

* 1ère étape : faire le diagnostic sur le terrain (choix du public cible, réalisation d’outils d’investigation, diffusion auprès d’une population suffisamment représentative, exploitation des résultats, bilan, confirmation ou infirmation de l’hypothèse de départ, définition des besoins).

Cette phase nécessite la prise de contact avec l’institution, l’accord de celle-ci pour interroger les usagers, le personnel…

* 2ème étape : concevoir (de façon théorique mais réaliste) un projet en lien avec une structure sanitaire et/ou sociale répondant aux besoins identifiés lors de la phase diagnostic. Aucun outil n’est à réaliser concrètement, mais le groupe peut nommer ce qu’il utiliserait comme outil de suivi/pilotage, d’évaluation, de communication… Ces éléments peuvent aussi faire l’objet de questions lors de l’oral (outils possibles, justification, limites…)

**Consignes générales pour l’ensemble des enseignants de l’académie**

* **La tolérance** pour cette première année de projet technologique. L’évaluation portera (au-delà des critères définis dans le bulletin officiel), sur le sérieux des élèves, leur capacité d’adaptation, leur autonomie, les efforts fournis sur l’année…
* **Choix validés par les professeurs** : Les interrogateurs à l’oral final ne devront pas remettre en question les choix validés en cours d’année par les équipes pédagogiques, pénaliser les élèves dans leur note sur ces choix.
* **Les dossiers écrits** : Ne pas lire les dossiers élèves en vue de les corriger, mais prévoir les questions susceptibles d’être posées aux élèves. Il est préférable d’aider les élèves à cheminer par le biais d’un questionnement qui va les guider dans leur réflexion.
* **Les oraux blancs** : Ne pas faire d’oraux blancs dans des conditions d’examen.

Les enseignants pourront toutefois donner aux élèves les critères d’évaluation de l’oral, des conseils (durée, attitude, volume, débit de la voix, utilisation du support numérique…) et vérifier la cohérence, la logique du projet présenté.

Il est aussi possible de demander à un groupe, à titre d’exemple, de présenter son projet à l’oral à l’ensemble de la classe et de faire le bilan sur les points positifs et négatifs.

Ensuite, l’évaluation entre pairs sera privilégiée : à partir des critères d’évaluation et des conseils des enseignants, les élèves pourront s’entraîner entre eux (un groupe présentera son oral à un autre groupe puis inversement). L’objectif est de développer le regard critique (pointer les erreurs, enchaînements illogiques, faiblesses…) envers l’autre groupe, mais aussi de repérer plus facilement ses propres lacunes. Cet entraînement pourra se faire sur les heures d’accompagnement personnalisé.

**Bibliographie**

Les élèves doivent maîtriser les documents annoncés, on pourra demander aux élèves à l’oral de la justifier, de préciser l’utilité pour chaque source…

**Bilan de groupe**

Il devra être présenté et nécessite une prise de recul

**Production numérique**

Elle accompagne la soutenance orale.

Elle peut prendre la forme d’un diaporama, d’une courte vidéo, d’un planning…

**Evaluation**

La commission d’évaluation sera composée de deux enseignants de sciences et techniques sanitaires et sociales qui n'ont pas encadré le projet du groupe/du candidat dont un au moins appartient à un autre établissement.

L’évaluation aura lieu durant le troisième trimestre (à partir d’avril).

Les périodes d’oraux seront communes à tous les établissements au sein de l’académie.

**Absence à la soutenance**

En l’absence de dossier écrit : les élèves passeront à l’oral mais seront pénalisés sur leur note.

En cas d’absence le jour de l’oral :

* absence non justifiée : 0/20 pour la soutenance
* absence justifiée : nouvelle convocation, l’évaluation portera uniquement sur l’entretien individuel